

SESSION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

L'ASSEMBLÉE VOTE PLUS DE 71 MILLIONS D'EUROS DE SUBVENTIONS À DIVERS ORGANISMES

Action sociale, éducation, voirie départementale, aménagement du territoire, action culturelle, sont les principaux domaines d'intervention confiés aux Départements. Pour autant, ces derniers peuvent intervenir pour accorder des aides directes ou indirectes et investir dans des compétences non obligatoires. C'est ce qu'a choisi le conseil départemental de la Manche : il soutient financièrement des actions dans différents domaines afin de participer au développement harmonieux de son territoire (tourisme, aides au mouvement sportif, aides aux communes, aides aux associations, etc...)

Lors de sa séance du 21 janvier dédiée notamment au vote du budget primitif de la collectivité pour l'année 2022, l'assemblée départementale a ainsi voté **plus de 71 millions d'euros de subventions** en direction de divers organismes extérieurs agissant au quotidien en faveur des Manchois, de l'action sociale à la sécurité, en passant par l'attractivité et la protection de la nature. Retenons parmi ceux-ci :

SDIS 50 (Service Départemental d'Incendie et de Secours)	20 886 791 €
Centre départemental de l'enfance	9 440 619 €
Association départementale pour la sauvegarde de l'enfant à l'adulte de la Manche	7 047 948 €
Association d'aide aux adultes et aux jeunes en difficulté	5 893 941 €
Association de protection des enfants et adolescents en milieu innovant et solidaire	3 820 808 €
Attitude Manche / Comité départemental du Tourisme	2 832 000 €
GIP Labeo	1 560 000 €
CDHAT	840 000 €
Syndicat mixte Mortainais aménagement	786 000 €
SYMEL (Syndicat mixte espaces littoraux de la Manche)	725 000 €
SMEL (Synergie Mer & Littoral)	595 000 €
FJT de la Manche (7 établissements)	876 522 €
Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional des Marais du Cotentin et du Bessin	433 500 €
SNSM (Société nationale de sauvetage en mer) de la Manche	368 750 €
District de football de la Manche	313 000 €
Corrodys	230 000 €
Le Bigard	204 665 €
SPL des Ports de la Manche	200 000 €
GIP Marité (investissement)	240 000 €